



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**6^{ème} FORUM DE DIALOGUE POLITIQUE DE
L'EQUIPE SPECIALE INTERNATIONALE SUR
LES ENSEIGNANTS POUR L'EPT
KINSHASA - RDC**

3^{ème} SOUS-THEME :
L'EQUITE ET LA GESTION DE LA
FORMATION DES ENSEIGNANTS

1. INTRODUCTION

En République Démocratique du Congo, la gestion de la formation des enseignants a toujours été une des priorités du secteur de l'éducation eu égard au rôle et à l'importance des éducateurs dans le développement du pays.

Il existe plusieurs documents officiels qui réglementent cette gestion¹. Cette dernière repose sur les éléments de base qui constituent les préalables et qui permettent d'élaborer les indicateurs observables et vérifiables des activités réalisées.

¹ La constitution ; La loi cadre de l'enseignement national ; La convention avec les confessions religieuses ; Le recueil de directives et instructions officielles du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel ; Les arrêtés et les circulaires des Ministères impliqués.

Ces préalables sont :

- la présence (disponibilité) des formateurs qualifiés et performants ;
- l'admission des apprenants volontaires et/ou orientés ;
- l'existence des institutions de formation appropriées ;
- l'utilisation des programmes nationaux pertinents et des supports pédagogiques spécifiques.

Dans cette activité formative, l'équité est au centre des politiques éducatives et est prise en compte dans tous ses aspects et à tous les niveaux du système éducatif congolais.

A cause de sa faiblesse constatée dans tous les domaines, s'adressant aux élus du peuple réunis en Congrès après les concertations nationales en octobre 2013, le Président de la République est revenu sur la mise en œuvre de la parité consacrée dans la Constitution en annonçant les mesures courageuses visant

à réduire le retard constaté dans la représentation et dans la participation des femmes congolaises dans tous les secteurs de la vie nationale.

Le concept équité, terme polysémique, évoque les possibilités d'éliminer les inégalités de chance d'accès et de maintien des enseignants (tous sexes confondus) dans la formation des Formateurs du primaire, du secondaire et de l'Enseignement Supérieur.

Cette équité concerne également la répartition géographique des institutions de formation, des cadres enseignants et des supports spécifiques à travers le pays. Pour ce faire, les tableaux illustratifs seront donnés afin d'indiquer quelques effectifs des formateurs des formateurs et des indicateurs de parité.

2. MISE EN ŒUVRE DE L'ÉQUITÉ ET DE LA GESTION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

2.1. La présence des formateurs des formateurs du niveau primaire

- les enseignants œuvrant actuellement dans les écoles et filières pédagogiques sont au nombre de 37.200, dont 5.580 femmes ;
- les écoles normales et les filières pédagogiques sont au nombre de 9.298 réparties dans les 11 provinces administratives comme le démontre le tableau n°1 ;
- l'indice de parité est faible (15 %) ;
- les disparités dans la répartition des écoles entre les provinces sont remarquables.

Tableau n°1 : Répartition des filières pédagogiques et effectifs des enseignants par province

N°	Provinces	Nbre écoles	Total enseignants	Femmes	Indice de parité
1	KINSHASA	598	2.392	359	15
2	BAS-CONGO	154	616	92	14,9
2	BANDUNDU	2.096	8.384	1.258	15
3	EQUATEUR	892	3.568	535	14,9
4	PROVINCE ORIENTALE	663	2.652	398	15
6	NORD KIVU	716	2.864	429	14,9
7	SUD KIVU	856	3.424	513	14,9
8	MANIEMA	336	1.334	200	14,9
9	KATANGA	1.274	5.096	764	14,9
10	KASAI- OCCIDENTAL	759	3.036	455	14,9
11	KASAI- ORIENTAL	951	3.804	570	14,9
12	HORS FRONTIERES	05	20	05	25
	TOTAUX	9.300	37.200	5.580	15

Source : Inspection Générale de l'Enseignement : Compilation des données.

2.2. Concernant le recrutement des formateurs des formateurs du niveau secondaire :

Les données statistiques disponibles indiquent par sexe les effectifs des formateurs qui interviennent dans la formation des futurs enseignants du secondaire tant dans les établissements publics que privés.

Tableau n°2 : Proportion des femmes parmi les enseignants du secteur public par type d'enseignement.

Type d'enseignement	PUBLIC		%
	HF	F	
ISP/ISPT	4.659	288	6,2
IST	5.988	516	8,6
UNIVERSITAIRE-IFA	5.470	355	6,5
TOTAL	16.117	1.159	7,2

Source : ESU : Annuaire statistique, Année Académique 2011-2012

Légende : HF : Hommes et Femmes; ISP : Institut Supérieur Pédagogique ; ISPT: Institut Supérieur Pédagogique et Technique; IST : Institut Supérieur Technique ; IFA : Institut Facultaire d'Agronomie.

Tableau 3: Proportion des femmes parmi les enseignants du secteur privé par type d'enseignement.

Type d'Enseignement	PRIVE			
	HF	%	F	%
ISP/ISPT	195	2	11	6
IST	5.714	47	663	12
Université-IFAC	6.197	51	628	10
TOTAL	12.106	100	1.302	11

Commentaire :

L'indice de parité reste faible partout pour les femmes à l'ESU. Il en est de même pour les écoles normales et les Humanités pédagogiques où les rapports administratifs affirment cette faiblesse d'équité.

- Pour l'Enseignement Non Formel, la formation continue est assurée par les alphabétiseurs membres des cellules andragogiques de base qui sont ouvertes dans chaque centre. Les données de l'annuaire statistiques de 2011-2012, démontrent que sur **5 formateurs** du centre d'alphabétisation **2** sont des femmes. Il est à noter que l'indice de parité est de 40%, indicateur appréciable.

2.3. Concernant l'admission (inscription) des apprenants.

Tableau n°4: Inscription des apprenants à l'ESU (2010-2011)

N°	Provinces & Etablissements	G	F	Total	Indice de Parité (%)
1	<u>KINSHASA</u>				
	ISP + ISPT	694	1.781	2.475	
	FPSE	487	111	599	61,54
	UPN	1.181	1.892	3.074	
	SOUS-TOTAL	2362	3.784	6.148	61,54

2	<u>BAS-CONGO</u> ISP	441	210	651	32,2
3	<u>BANDUNDU</u> ISP	4.657	1.183	5.840	20,2
4	<u>EQUATEUR</u> ISP	1.540	423	1.963	21,5
5	<u>PROVINCE ORIENTALE</u> ISP	687	134	820	16,3
6	<u>NORD-KIVU</u> ISP	2.555	337	2.893	11,6
7	<u>SUD-KIVU</u> ISP	1.142	409	1.551	26,3
8	<u>MANIEMA</u> ISP	227	35	263	13,3
9	<u>KASAI-ORIENTAL</u> ISP	1.464	386	1.850	20,8
10	<u>KASAI-OCCIDENTAL</u> ISP	2.786	324	3.110	10,4
11	<u>KATANGA</u> ISP + ISPT	1.753	472	2.226	21,2
	TOTAUX	18.433	5.798	20.039	29

Source : Exploitation de l'Annuaire statistique 2010-2011 de l'ESU

Légende : ISPT : Institut Supérieur Pédagogique et Technique

FPSE : Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education

Commentaire :

- Le tableau n°2 permet de constater que partout dans les Instituts Supérieurs et dans les Facultés de Psychologie et Sciences de l'éducation, les femmes inscrites sont numériquement moins nombreuses que les hommes (5.798 sur 20.039), soit 29 %.
- Sur le plan provincial, les chiffres d'inscription varient d'une province à une autre et que, les provinces de Kinshasa et de Bandundu ont des effectifs plus élevés au cours de l'année 2010-2011.
- Nous signalons que le choix des études (option ou faculté) est un problème identitaire qui dépend du choix libre de l'apprenant et de son engagement malgré le service de guidance opérationnel dans les Instituts et Universités.

2.4. Concernant l'existence des établissements de formation des enseignants.

La République Démocratique du Congo compte actuellement :

- plusieurs écoles normales et humanités pédagogiques : 9.350
- les ISP : 116
- les ISPT : 02
- les Universités : 04
- ISAM (Instituts Supérieurs des Arts et Métiers) : 10

Ces établissements de formation des enseignants sont répartis à travers le pays.

2.5. Concernant les programmes et les supports pédagogiques utilisés

- Les programmes nationaux existent pour la formation initiale dans les écoles normales, dans les humanités pédagogiques, dans les instituts supérieurs pédagogiques, dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques et Techniques, dans les Instituts Supérieurs des Arts et Métiers (ISAM) et dans les Facultés de Psychologie et Sciences de l'Éducation des Universités ;
- Les conditions d'évaluation des apprentissages sont définies pour chaque niveau;
- L'équivalence des diplômes et qualifications pour tous ceux qui ont suivi les formations similaires en programmes (contenus et durée d'études) existent sans discrimination du genre;

- Le gouvernement appuyé souvent par les Partenaires Techniques et Financiers équipe les écoles publiques et les Universités en matériels spécifiques et en supports pédagogiques.

L'analyse faite sur les 4 éléments de base de la gestion de la formation des enseignants en République Démocratique du Congo permet de conclure :

- a) que les mesures opportunes ont été prises en matières d'équité dans tous ses aspects dans la formation des enseignants (réduction des disparités géographiques des institutions, les disparités de sexe, de niveau social, d'appartenance ethnique et/ou culturelle, etc.);
- b) que les indices de parité demeurent partout faibles pour les femmes ;
- c) qu'il y a nécessité et urgence de concevoir les différents mécanismes d'incitation pour améliorer le taux d'inscription et de participation des femmes à cette tâche ;

d) que pour plus d'équité sur la formation dispensée dans le pays, il soit prévu la mise en place d'un cadre national de qualification et de certification.

Nos remerciements.